

CAHIER DES CHARGES DE CESSION
DE LA PARCELLE CADASTREE SECTION AS NUMERO 280
SISE 8 RUE ROBERT PELTIER



1. Localisation de la parcelle

La parcelle objet de la présente cession, est sise 8 rue Robert Peltier, en secteur UG du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.), zone D du Plan d'Exposition au Bruit (P.E.B.).

2. Règles propres à la zone UG

Le secteur UG correspond au secteur résidentiel à dominante pavillonnaire de la commune. Les activités commerciales et de services, ainsi que celles relevant des secteurs secondaires et tertiaires sont prohibés.

Sont autorisées les constructions d'habitations individuelles. L'emprise au sol des constructions ne peut excéder 25% de l'unité foncière et les annexes ne sont autorisées qu'à raison de 9 m² au maximum.

3. Contraintes propres à la parcelle

Il existe au P.L.U. un emplacement réservé (n° 4) qui grève la parcelle de six mètres. Toutefois, cet emplacement réservé est amené à disparaître avec la modification du plan local d'urbanisme.